

LA FILIERE HAUTURIERE CALEDONIENNE EN 2013



SOMMAIRE

I	L'EFFORT DE PECHE	2
l.1	LA PALANGRE: UN OUTIL TECHNIQUE ET SELECTIF	2
1.2	Un developpement rapide qui rencontre de nombreux obstacles	3
1.3	Une flotte heterogene	5
1.4	L'EFFORT DE PECHE DIMINUE	5
II	LE THON BLANC	7
II.1	BIOLOGIE: UN POISSON D'EAU TEMPEREE	7
11.2	L'ESPECE EST « BIOLOGIQUEMENT EN BONNE SANTE »	7
II.3	LES RENDEMENTS AUGMENTENT	7
11.4	LE THON BLANC EST EXPORTE A 35% EN 2013	8
Ш	LE THON JAUNE	9
III.1	BIOLOGIE: UN POISSON D'EAU TROPICALE	9
III.2	L'ESPECE N'EST PAS SUREXPLOITEE MAIS LA PRESSION DE PECHE EST IMPORTANTE DANS CERT.	AINES REGIONS
	DU PACIFIQUE	9
III.3	LES RENDEMENTS RESTENT IDENTIQUES	9
111.4	Un poisson consomme localement a 82%	10
IV	RESULTATS ECONOMIQUES ET SOCIAUX	11
IV.1	2 691 T PRODUITES EN 2013	11
IV.2	COMMERCIAL: ENTRE MARCHE LOCAL ETROIT ET MARCHES EXTERIEURS ELOIGNES	
IV.3	LE CIRCUIT COMMERCIAL LOCAL	13
IV.4	230 EMPLOIS POUR LE « NOYAU HAUTURIER »	13
V	L'ENVIRONNEMENT DE LA FILIERE	14
V.1	LES SERVICES NECESSAIRES A LA FILIERE	14
V.2	Un reseau scientifique dense	15
V.3	Une interprofession active	16
V.4	DES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS NOMBREUX	16

ANNEXES

- Annexe 1 : Place de la pêche hauturière sur le marché local des produits de la mer entre 2005 et 2013
- Annexe 2 : Comparaison des prix des poissons sur le marché local de 2005 à 2013

Forte de 203 emplois directs à temps pleins, d'un chiffre d'affaire à la 1^{ère} vente d'environ 1 135 MF et d'un taux d'exportation de 30% en 2013, la filière pêche hauturière est un acteur important du développement de la Nouvelle Calédonie.

Après une accélération de son développement dans les années 2000, elle a connu une réorganisation et une phase de maturation. Aujourd'hui elle demeure fragile car très sensible aux variations de ressources et à la conjoncture économique internationale.

Cette étude sur la pêche hauturière en Nouvelle Calédonie en 2013 présente l'effort de pêche, les caractéristiques biologiques et commerciales du thon blanc puis du thon jaune, les résultats socio-économiques du secteur et l'environnement technique et institutionnel de la filière.

I L'EFFORT DE PECHE

I.1 La palangre : un outil technique et sélectif

Tous les navires hauturiers calédoniens utilisent des palangres sur le modèle présenté cidessous. Elles permettent une pêche sélective mais demandent une bonne technicité de la part des maîtres de pêches.

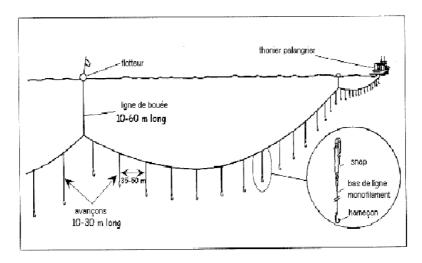


Figure 1 : schéma d'une palangre

La palangre est composée d'une ligne mère à laquelle sont fixées à l'aide de snaps des lignes (appelées avançons) terminées par des hameçons. Chaque hameçon est appâté avec des sardines.

La ligne mère est fixée sur un rouleau tambour et enroulée ou déroulée grâce à un treuil. Lors du déroulement de la ligne, le « shooter », poulie à moteur par laquelle passe la ligne mère, permet de donner une impulsion pour envoyer la ligne plus ou moins en profondeur selon la stratégie du maître de pêche.

Tous les matins l'appatage débute entre 5 et 7 heures. Un marin déroule l'avançon, un deuxième fixe le snap à la ligne mère en même temps qu'un troisième matelot appâte. La cadence est donnée par un signal sonore qui indique le moment de fixer le snap et de lâcher l'hameçon. Le nombre d'hameçons appâtés varie entre 1 400 et 2 200 par palangre.

La palangre, longue de plusieurs dizaines de miles, est laissée à la dérive pendant 3 à 6 heures. Puis le navire commence le virage en général par l'extrémité de la palangre lâchée en dernier. Les premiers hameçons de cette extrémité sont donc dans la mer pendant 3-4 heures tandis que les derniers le sont pendant 6-8 heures.

Cette technique de pêche a été introduite dans la région par les Japonais au début des années 60.

1.2 Un développement rapide qui rencontre de nombreux obstacles

√ 1960 : La pêche étrangère sans débarquement en Nouvelle Calédonie :

Dès 1962, les premiers palangriers japonais pêchaient au large de la Nouvelle-Calédonie. A partir de 1967, les palangriers taiwanais et coréens sont également intervenus dans la zone. A partir de 1978, date de la création de la Zone Economique Exclusive (ZEE) de la Nouvelle Calédonie, la pêche étrangère a été soumise à la signature préalable d'accords internationaux entre les pays pêcheurs et la France. Des accords franco-japonais successifs ont été signés jusqu'en 2001 mais la pêche japonaise avait déjà quasi disparu de la ZEE quelques années auparavant.

✓ 1980 : le développement de la pêche hauturière locale

La flotte de palangriers basés en Nouvelle Calédonie s'est développée de la manière suivante :

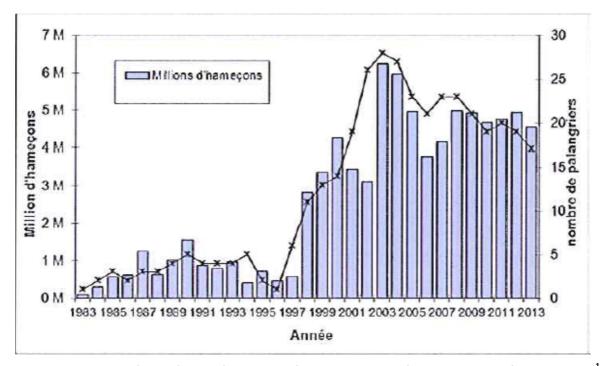


Figure 2 : Evolution de l'activité de la pêche palangrière en Nouvelle-Calédonie depuis la création de la ZEE¹

Les armements aujourd'hui disparus, notamment CALEDONIE TOHO de 1983 à 1995 et MEGU CALEDONIE de 1993 à 2000 ont été les pionniers de l'activité et ont formé une génération de marins calédoniens. L'armement NAVIMON pêche depuis 1994 ; les autres armements sont plus récents.

-

¹ Source des données : CPS jusqu'en 2002, observatoire de la pêche hauturière depuis 2003

√ 2000 : l'accélération du développement local

Le début des années 2000 a été le point de départ d'une augmentation importante de la flotte :

Tableau 1. Nombre de palangriers ayant pêché au moins une fois dans l'année

ARMEMENTS	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
MEGU CALEDONIE	1													
NAVIMON	13	12	9	8	7	8	6	7	7	7	7	7	8	8
PNC / PDN		6	10	10	10	7	7	7	6	5	3	2		
ALBACORE		1	2	2	2	2	1	1	1	1	1	1	1	1
SEA HORSE			1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
TUNA PECHE			1	1	1									
WARREN			1	1	1	1	1	1	1	1	1			
SOFRANA			2	2	2									
PESCANA				3	3	4	5	5	5	4	4	4	5	5
ARAFURA								1	1	1	1	1	1	
BABY BLUE									1	1	1	3	3	2
TOTAL	14	19	26	28	27	23	21	23	23	21	19	19	19	17

Sept nouveaux armements se sont créés entre 2001 et 2003. Ils ont profondément modifié le profil de la filière et de la flotte. A partir de 2005, l'armement Pêcherie du Nord a progressivement réduit sa flotte, pour cesser complètement son activité de pêche en 2011. Cet arrêt diminué considérablement le nombre de navires pêchant dans le nord de la ZEE.

✓ 2003 : Choc monétaire et sous-utilisation des navires

La montée rapide de l'euro depuis 2000 et la chute du yen et du dollar (le yen a perdu 44% de sa valeur entre octobre 2000 et 2003, le dollar en a perdu 46%), couplé à la fragilité des armements venant de démarrer leur activité, pousse les professionnels en 2003, à solliciter l'aide des pouvoirs publics pour continuer à exporter leur poisson.

Concernant l'activité de la flotte, le manque de main d'œuvre expérimentée entraine une sousutilisation des navires. Deux armements arrêtent leur activité à partir de 2005, et trois navires de PNC/PDN ne sont plus utilisés, ce qui réduit le nombre de navires actifs à 23. Un nouvel armement est crée en 2007 et un navire de PDN, le Baby Blue, devient une société à part en 2008, il y a alors huit armements en activité sur le territoire, mais le nombre de navires actifs reste à 23.

✓ 2008 : Le choc pétrolier

Le prix du gazole détaxé est passé de 44F/l en 2003 à 70 F/l en 2006 et 2007 à 87 F/l en 2008, soit une hausse de 98% en 5 ans. La part de gazole dans le coût de production d'un navire opérationnel couvrant ses charges grâce à son activité passe en moyenne de 14 % en 2006 à 20% en 2008.

✓ 2010 : phase de maturation de la flottille

Sur les 27 licences accordées en 2009, 7 ne sont pas renouvelées en 2010. A partir de cette période, le nombre de navire reste stable. La commercialisation est faite en majorité sur le marché local ce qui limite le nombre de captures. La filière entre dans une phase de maturation.

✓ 2013 : interdiction de la pêche aux requins

L'arrêté d'avril 2013 interdit la capture des requins dans la ZEE, la pêche du requin mako s'arrête.

I.3 Une flotte hétérogène

Les nouveaux armements ont choisi des palangriers neufs ou d'occasion de longueur et de jauge diverses :

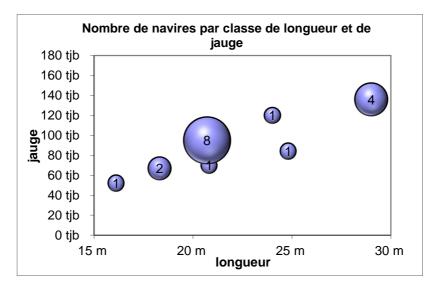


Figure 3 : Typologie des palangriers calédoniens

La flotte est composée de navires, d'une longueur de 16 à 30 mètres, d'une jauge brute de 52 à 153 Tjb², d'une puissance de 240 à 420 kW³. Ces navires sortent en moyenne 11 jours par marée et pêchent 7 jours par marée. L'équipage est composé de 5 à 8 hommes.

Aucun de ces navires ne passe en moyenne plus de 15 jours en mer par marée, bien qu'un des navires de plus de 20 mètres soit muni d'un congélateur avec atelier de fabrication de longes à bord et possède une autonomie théorique importante.

I.4 L'effort de pêche diminue

L'activité des navires reste stable

En 2013, la Nouvelle Calédonie a attribué 18 licences de pêche aux thonidés dans la ZEE. L'activité effective des navires depuis 2003 a été la suivante :

Tableau 2. Activité des palangriers

Activité des palangriers en	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Licences accordées	29	29	27	24	27	27	27	20	19	19	18
Navires licenciés, non utilisés	2	2	4	3	4	4	6	2	0	0	1
Navires ayant débarqué du poisson pendant 3 mois ou moins	4	2	2	2	0	2	0	0	1	1	1
Navires ayant débarqué du poisson entre 1 et 8 mois	1	8	4	5	7	5	3	2	2	3	1
Navires ayant débarqué du poisson pendant 9 mois ou plus	22	19	17	14	16	16	18	16	16	15	15

² Tjb = Tonneaux de jauge brute = mesure qui exprime la capacité de transport d'un navire

³ kW = Kilowatt

Sur les 18 navires licenciés en 2013, 15 ont eu une activité très régulière tout au long de l'année. Les navires ayant navigué moins de 9 mois sont des navires ayant eu des problèmes techniques ou ayant débuté leur activité en cours d'année. En 2013, l'effort de pêche, a été le suivant :

Tableau 3. Effort de pêche des palangriers

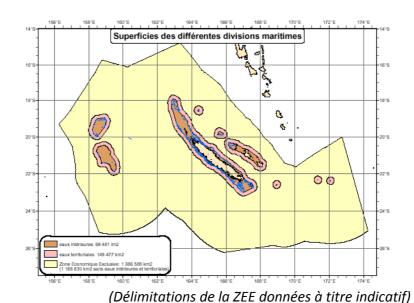
	2	2013	20	12
	Total filière	Moyenne par navire actif	Total filière	Moyenne par navire actif
Nombre de marées terminées	342	20	345	18
Nombre de jours de mer	3 648 j	215 j	3 854 j	203 j
Nombre de jours de pêche	2 439 j	143 j	2 612 j	138 j
Milliers d'hameçons utilisés	4 561	268	4 939	260
Jours de mer/j total*	59 %	59 %	<i>56</i> %	<i>56</i> %
Jours de pêche/ j total*	39 %	39%	38 %	38 %

^{*:} j total = 365 j. x nombre de navires ayant débarqué du poisson

342 campagnes de pêche ont été réalisées en 2013, soit 3 de moins qu'en 2012. Leur durée reste en moyenne de 11 jours (dont 7 jours de pêche). Le nombre de jours de mer effectués (3648 jours) baisse de 5% par rapport à 2012, et le nombre de jours de pêche (2439 jours) baisse de 7% par rapport à 2012. Le nombre d'hameçons mis à l'eau passe de 4,9 millions en 2012 à 4,6 millions en 2013 (soit -8%).

La ZEE est vaste mais le poisson inégalement réparti

L'effort de pêche reste limité par rapport à la surface de la ZEE de Nouvelle Calédonie. L'espace maritime calédonien représente 1,3 million de km².



La densité d'hameçons peut paraître faible en moyenne (5 millions d'hameçons sur 1,3 million de km²) mais l'effort de pêche et les thons se concentrent sur certaines zones en fonction des caractéristiques biologiques de chaque espèce, dont le thon blanc est la plus répandue.

II LE THON BLANC

II.1 Biologie: un poisson d'eau tempérée

Les scientifiques considèrent qu'il n'existe qu'un seul stock de thon blanc (*Thunnus alalunga*) dans le Pacifique Sud. Le germon atteint la maturité sexuelle vers 4 ou 5 ans. Les pontes se déroulent dans la région sub-tropicale (10°S à 25°S) pendant l'été. Les juvéniles recrutent 2 ans plus tard vers la zone de convergence sub-tropicale (40°S). Les thons blancs se déplacent ensuite progressivement vers le Nord. Le thon blanc est une espèce à croissance relativement lente, à mortalité naturelle faible, qui peut atteindre 1,2 mètre et dépasser les 10 ans.

II.2 L'espèce est « biologiquement en bonne santé »4

Les prises de thon blanc à la palangre dans le Pacifique ont atteint 85 000 tonnes en 2013, c'est le troisième niveau le plus élevé jamais enregistré⁵.

Selon la dernière évaluation des stocks dans le Pacifique effectuée en 2012, les scientifiques considèrent que l'espèce n'est pas surexploitée et le stock n'est pas en état de surexploitation. Les captures de thons germon sont 9% supérieures à la moyenne de la période 2008-2012 L'effort de pêche sur cette espèce aurait également augmenté de 9% entre 2012 et 2013. En continuant sur le long terme avec cet effort de pêche sur l'espèce, on pourrait constater un impact négatif, plus particulièrement sur la biomasse accessible aux flottilles des pays insulaires et territoires. A l'échelle régionale, le comité scientifique de la WCPFC recommande que la mortalité par pêche et les captures de germon soient réduites de manière à maintenir des rendements économiques viables pour les palangriers ciblant cette espèce.

II.3 Les rendements augmentent

En 2013, le rendement moyen en thon blanc en Nouvelle-Calédonie a atteint 380 g/ham⁶ contre 347 g/ham en 2012. Les rendements de thon blanc connaissent de fortes variations saisonnières, qui influent sur la régularité des débarquements :

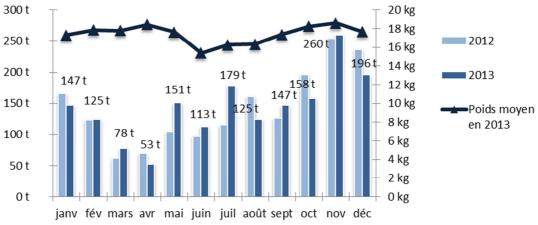


Figure 4. Débarquements mensuels des thons blancs

La production s'est élevée à 1 732 tonnes en 2013, soit 65% du total pêché. Environ 35% de la production de thons blancs a été exportée in fine.

⁴ Informations extraites des travaux du Comité Scientifique de la Commission Thonière de décembre 2012.

⁵ Source: Estimates of annual catches in the WCPFC statistical area, OFP/SPC, information paper - 10th regular session of the WCPFC (West and Central Pacific Fisheries Commission) scientific comittee, august 2014.

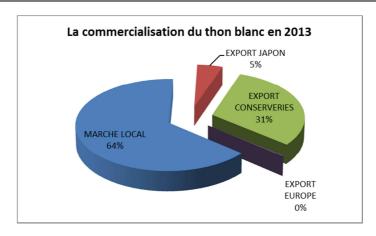
[°] g/ham = grammes par hameçon

II.4 Le thon blanc est exporté à 35% en 2013

Les thons blancs ont été commercialisés sur les marchés suivants :

Tableau 4. Les marchés du thon blanc (exprimés en tonnes)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Conserveries	532 t	790 t	730 t	554 t	497 t	463 t	540 t	706 t	367 t	343 t	531 t
Europe	155 t	310 t	252 t	62 t	27 t	108 t	134 t	146 t	209 t	36 t	3 t
Japon	60 t	1 t			31 t	93 t	126 t	107 t	107 t	122 t	82 t
Marché local	364 t	367 t	608 t	741 t	769 t	844 t	849 t	981 t	1 053 t	1 214 t	1 117 t
Total	1 111 t	1469 t	1 590 t	1 357 t	1 324 t	1 506 t	1 648 t	1 939 t	1 736 t	1 715 t	1 732 t



✓ Un marché local qui continue à se développer

Le marché local a absorbé 1 117 t de thons blancs en 2013, soit 64% de la production. L'importance de ce marché a triplé depuis 2003. Les ateliers de transformations se sont, depuis quelque temps, investis dans le développement de la vente de thons blancs congelés en portions standards, notamment à destination de la RHF⁷. Ce marché a pour but de se substituer aux importations et au marché des conserveries qui est moins exigeant mais non rentable aujourd'hui.

✓ Le marché des conserveries reste toujours présent

Les ventes aux conserveries de thons entiers congelés se sont développées en 2004 car elles permettaient d'écouler une grande partie des stocks de thon blanc pêchés, sans contraintes de qualité ou de taille. Ce marché s'avère toutefois très peu rentable pour les pêcheurs, notamment à cause d'un prix de vente du poisson trop dépendant de l'évolution du taux de change dollar/euro et des coûts de stockage importants. Depuis 2007, les pêcheurs tentent de privilégier le développement de la vente du thon blanc sur le marché local et à l'export vers Europe mais l'export aux conserveries reste encore un moyen d'écouler les stocks lors des années de forte production de thon blanc.

✓ La longe et le filet vendu en Europe

L'export de thon blanc frais vers l'Europe s'est développé entre 2008 et 2011, mais reste assez variable d'années en années car il engendre des coûts importants de fret aérien et est très exigeant sur la qualité du produit. Par ailleurs, un thonier congélateur avec agrément européen exporte des longes congelées à bord vers les marchés européens depuis 2004.

⁷ RHF = restauration hors foyer

III.1 Biologie: un poisson d'eau tropicale

Le thon jaune, *Thunnus albacares*, grossit rapidement, est mature à l'âge de deux ans et est très fécond. Il peut atteindre 1,8 mètre et dépasser les 70 kg à l'âge de 7 ans. Les prises sont réalisées essentiellement dans la zone équatoriale par les senneurs et les palangriers. Les scientifiques considèrent qu'il n'existe qu'un seul stock recouvrant tout le Pacifique.

III.2 L'espèce n'est pas surexploitée mais la pression de pêche est importante dans certaines régions du Pacifique⁸

En 2012, le niveau de capture du thon jaune dans le Pacifique central et occidental s'est situé très peu au-dessus du niveau d'exploitation optimal. Environ 540 000 tonnes⁹ de thons jaunes ont été pêchées dans le Pacifique. Le stock n'est pas surexploité.

Les régions tempérées ne sont que peu exploitées alors que l'impact maximum de la pêche se situe dans la zone équatoriale ouest. Cet impact, notamment sur les juvéniles, pourrait pousser la WCPFC à envisager une approche de gestion spatialisée pour cette espèce. Par ailleurs, en raison du niveau des captures du thon jaune en 2012 qui avoisinait le niveau optimal, et dans l'attente de la définition d'un point de référence cible¹⁰ pour cette espèce, les captures à venir ne devraient pas excéder le niveau de captures de 2012 afin de maintenir la biomasse reproductrice.

III.3 Les rendements restent identiques

En 2013, le rendement moyen en thons jaunes a atteint 116 g/ham, comme en 2012. Le profil mensuel de la production a été le suivant :

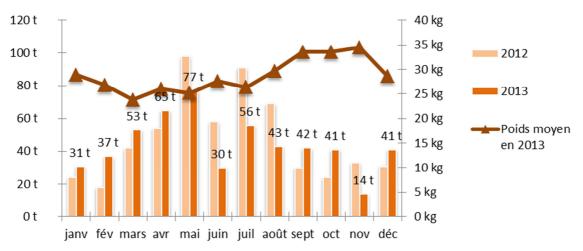


Figure 5. Débarquements mensuels de thons jaunes

On observe des différences de volumes selon les périodes. La production totale s'est élevée à 531 tonnes soit 20% du total pêché. Un volume suffisamment faible pour être absorbé en grande partie par un marché local demandeur.

⁸ Informations extraites du compte rendu du 10^{ème} Comité Scientifique de la WCPFC d'aout 2014.

⁹ Source : voir note de bas de page n°5

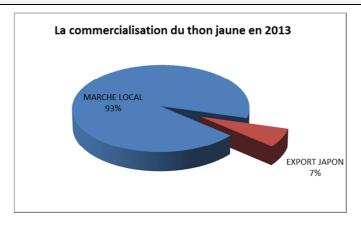
¹⁰ Point de référence cible = objectif optimal pour un environnement d'exploitation sain ; point de référence mis en place comme indicateur par le Comité Scientifique de la WCPFC.

III.4 Un poisson consommé localement à 82%

L'excellente qualité gustative de ce poisson pêché à l'unité, traité à bord avec attention, et sa mauvaise tenue en boite, rendent sa congélation non rentable. Il est donc vendu frais sur les marchés les plus proches :

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Japon	274 t	125 t	67 t	42 t	40 t	72 t	128 t	177 t	226 t	197 t	138 t
Conserveries	136 t	57 t	4 t	0 t	8 t	1 t	12 t	0 t	0 t	0 t	0 t
Europe	30 t	18 t	0 t	0 t	3 t	0 t	0 t	0 t	0 t	0 t	0 t
Marché local	314 t	432 t	377 t	373 t	347 t	352 t	348 t	328 t	359 t	376 t	393 t
Total	754 t	632 t	448 t	415 t	397 t	426 t	488 t	505 t	585 t	573 t	531 t

Tableau 5. Les marchés du thon jaune (exprimés en tonnes)



✓ Le marché japonais est variable

Après avoir baissé de presque 70 % entre 2004 et 2007, les ventes sur le marché japonais de thons jaunes entiers frais de qualité extra ont repris et représentent un volume de plus de 100 tonnes annuelles depuis 2009. En 2011 et 2012, plus de 35 % de la production de thon jaune a été exportée au Japon. Ce marché dépend beaucoup de la disponibilité de la ressource, du taux de change yen/euros et des coûts et des disponibilités du fret aérien... Ces paramètres, qui ont été plutôt favorable ces dernières années, ont permis aux pêcheurs de maintenir ce marché.

Les prix de ventes moyens au Japon ont varié entre 800 F/kg et 1 000 F/kg après frais¹¹ entre 2003 et 2013.

✓ Le marché local augmente

Après une légère baisse en 2010, les quantités de thon jaune vendues sur le marché local n'ont cessé d'augmenter pour approcher les 400 tonnes en 2013. Cette espèce est en effet bien valorisée localement, alors que sa rentabilité à l'export n'est pas assurée.

A ces deux espèces cibles (thons jaunes et thons blancs) viennent s'ajouter des prises dites secondaires, qui permettent de rentabiliser les navires.

.

¹¹ Les prix de ventes au Japon sont les montants versés en F CFP aux sociétés exportatrices. Les frais au Japon ont été retirés au préalable, ils n'apparaissent en général pas dans les comptabilités des armements calédoniens.

IV RESULTATS ECONOMIQUES ET SOCIAUX

IV.1 2 691 t produites en 2013

Total

La production totale de la filière au cours des 10 dernières années a été la suivante :

Espèces péchées	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Thon blanc	1 111 t	1 469 t	1 590 t	1 357 t	1 324 t	1 506 t	1649t	1939t	1736t	1715t	1732t
Thon jaune	754 t	631 t	448 t	415 t	397 t	426 t	487t	505t	585t	573t	531t
Thon obèse	142 t	90 t	76 t	34 t	53 t	62 t	51t	44t	41t	49t	51t
Marlin	122 t	121 t	124 t	92 t	112 t	150 t	114t	117t	154t	123t	104t
Espadon	22 t	17 t	12 t	10 t	17 t	15 t	7t	8t	10t	10t	9t
Mako	38 t	34 t	26 t	14 t	14 t	14 t	10t	10t	10t	13t	2t
Divers	277 t	256 t	197 t	186 t	210 t	216 t	228t	236t	260t	228t	261t

2 127 t 2 387 t

2 108t

2859t

2548t

2796t

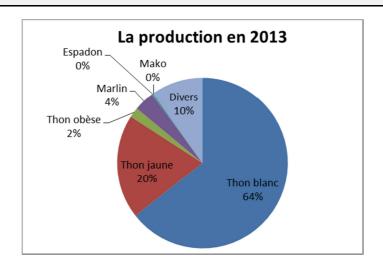
2710t

2691t

Tableau 6. Production des palangriers

2 466t

2 620 t 2 472 t



La production hauturière a atteint 2 691 tonnes en 2013, soit 1% de moins qu'en 2012. Les quantités pêchées restent importantes comparées aux années antérieures à 2010. Cette légère baisse de production concerne principalement le thon jaune (-7%), le marlin (-15%) et le mako, dont la pêche a été interdite à partir de fin avril 2013. Les prises du thon blanc se stabilisent aux alentours de 1700 tonnes depuis 2011. Les prises du thon obèse continuent d'augmenter (+4% par rapport à 2012 et +24% par rapport à 2011) mais restent faibles, les prises diverses augmentent de 14% par rapport à 2012.

Les espèces les plus pêchées après les thons blancs et les thons jaunes sont par ordre d'importance quantitative décroissante :

- Les marlins, vendus localement;
- Les mahi mahi, vendus localement ;
- Les thons obèses dont les plus beaux spécimens sont vendus entiers frais sur les marchés aux enchères japonais ;
- Divers poissons vendus localement, parfois également pêchés par les navires récifolagonaires : le saumon des dieux (Lampris guttatus), le thazard du large ou wahoo (Acanthocybium solandri), l'espadon (Xiphias gladius), le voilier (Istiophorus platypterus), la bonite (Katsuwonus pelamis).

IV.2 Commercial : entre marché local étroit et marchés extérieurs éloignés

Tableau 7. Les marchés de la filière (exprimés en tonnes)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
EXPORTS JAPON	421 t	157 t	80 t	48 t	73 t	190 t	264 t	313 t	348 t	344 t	249 t
EXPORTS CONSERVERIES	668 t	848 t	734 t	554 t	504 t	465 t	553 t	706 t	367 t	344 t	531 t
EXPORTS EUROPE	185 t	333 t	257 t	62 t	65 t	108 t	135 t	146 t	209 t	36 t	3 t
MARCHE LOCAL	1 191 t	1 281 t	1 402 t	1 444 t	1 484 t	1 625 t	1 597 t	1 695 t	1 871 t	1 987 t	1 908 t
TOTAL	2 466 t	2 619 t	2 472 t	2 108 t	2 127 t	2 388 t	2 549 t	2 859 t	2 796 t	2 710 t	2 691 t





Le marché local a absorbé 1 987 tonnes de poissons en 2012 et 1 908 tonnes en 2013. 30% de la production a été exportée en 2013. Le chiffre d'affaires de la filière à la première vente s'établit à 1 135 MF CFP en 2013 soit 420 F/kg d'EPE. Le chiffre d'affaires final (après achats et reventes entre armements et ateliers) atteint environ 1 370 MF CFP, soit 510 F/Kg d' EPE.

A noter que toutes les données quantitatives de cette note sont exprimées en tonnes d'Equivalent Poissons Entiers (EPE). Les ventes finales s'effectuent dans leur grande majorité en longe. Le rapport entre la longe et le poisson entier oscille entre 0,4 et 0,6 selon l'espèce et la taille. Les consommateurs ne consomment donc qu'environ la moitié des quantités pêchées, le solde est composé de déchets qui ne sont pour l'instant pas valorisés. Les longes peuvent être travaillées avant leur vente finale par différents transformateurs locaux.

IV.3 Le circuit commercial local

Le circuit du poisson sur le marché local en 2013, du pêcheur au consommateur, est synthétisé dans le schéma ci-dessous :

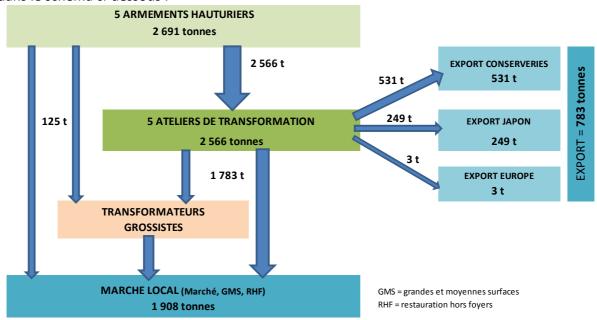


Figure 6. Schéma de commercialisation local des poissons hauturiers en 2013

La quasi-totalité du poisson vendu localement transite par un ou deux ateliers de transformation. Les 5 ateliers de premier niveau¹² (ceux qui achètent du poisson entier aux armements ou qui font partie intégrante de l'armement) traitent plus de 95% de la production. Les intermédiaires de second niveau (poissonneries, fumeries, grossistes qui achètent du poisson aux ateliers de premier niveau) traitent environ 50% du marché local. Environ 4% du poisson est vendu directement des armements aux détaillants sans passer par les transformateurs.

Les ventes finales locales des produits hauturiers sont réalisées principalement par les GMS, la RHF et le marché municipal de Nouméa, structures qui peuvent également avoir des installations de découpe mais qui ne sont pas comptabilisés ici dans les ateliers ou transformateurs. Ces circuits commerciaux sont sources d'emplois locaux.

IV.4 230 emplois pour le « noyau hauturier »

Le « noyau hauturier » représente les emplois directement liés à la pêche hauturière et sont exercés dans les armements hauturiers, les ateliers de transformation et les grossistes. Selon l'étude sur les emplois de la filière pêche hauturière réalisée par l'Observatoire économique de la filière hauturière en 2010, la filière comptabilisait 234 emplois directs. En 2013, ce noyau est toujours estimé à 230 personnes : 120 marins et 30 personnes à terre sont employés par les armements de pêche, les ateliers de transformation emploient environ 60 personnes et une vingtaine de personnes travaillent chez les grossistes¹³.

Les postes embarqués ne peuvent être occupés que par des marins, formés en général à l'école de métiers de la mer (EMM). La pêche à la palangre est un métier rude, la concurrence avec la marine marchande ou d'autres secteurs (mines...) créé un turn-over important.

¹² Sur 5 ateliers, 2 appartiennent à des sociétés de pêche.

¹³ Certains ateliers et grossistes, bien que vendant tous types de produits de la mer, ont une activité dont la dépendance à la pêche hauturière est estimée à plus de 50%.

V L'ENVIRONNEMENT DE LA FILIERE

V.1 Les services nécessaires à la filière

√ Les fournisseurs

Les navires ne peuvent être rentabilisés que s'ils ont une activité régulière tout au long de l'année. La réussite des armements dépend en partie de leur capacité à trouver rapidement (ou de la capacité de la Nouvelle-Calédonie à fournir) les services suivants :

- réparation navale, électronique et mécanique marine, pièces détachées...
- gazole
- sardines
- glace, capacité de stockage, livraison du poisson...
- collecte des déchets

Sur un marché calédonien étroit, il est parfois difficile de trouver les spécialistes et les pièces nécessaires à des réparations urgentes à Nouméa et plus encore à Koumac.

✓ Infrastructures portuaires et ateliers de transformation

Le quai des pêches de Nouméa a été agrandi et modernisé en 2004, il est capable d'accueillir l'ensemble de la flotte hauturière et son développement. Le port de Koumac compte aujourd'hui 2 palangriers actifs.

Des capacités de congélation, de stockage, de fourniture de glace existent sur place notamment avec l'atelier SEDEF à Nouméa. La plupart des armements et ateliers ont de plus leur propre chambre ou container de stockage.

Depuis les années 2000, les ateliers de transformations se sont développés afin de pouvoir diversifier les marchés du thon, notamment le marché local et les exports vers l'Europe. Aujourd'hui 8 principaux ateliers de transformation sont présents en Nouvelle-Calédonie :

- Pescana, créé en 2000, a obtenu l'agrément Européen en 2002. Il traite exclusivement le poisson pêché par les 4 navires de la société,
- Pacific Tuna, créé en 2007, travaille en exclusivité avec Navimon,
- Albacore qui possède un bateau usine avec agrément Européen, découpe à présent son poisson dans un atelier à terre, ouvert en 2013.

Ces trois ateliers traitent principalement du poisson hauturier et vendent leur production sur le marché local et à l'export.

Les 5 ateliers suivants vendent leur poisson uniquement sur le marché local et traitent également du poisson récifo-lagonnaire :

- Sodefish, créé en 2001, possède une stalle au marché de Nouméa.
- Munun, créé en 2006 à Lifou, travaille principalement avec Pacific Tuna pour le poisson hauturier
- Seafood Taina a été créé en 2012 et est basé à Nouméa
- Chez Pascale & Yann a été créé à la Foa en 2012. 14
- Kiwada possède également une stalle au marché de Nouméa.

.

¹⁴ Seafood Taina et Chez Pascale&Yann sont inclus dans les 5 ateliers de 1^{er} niveau dans le schéma de commercialisation (figure 6) car ils achètent une partie de leur poisson directement aux armements hauturiers.

V.2 Un réseau scientifique dense

✓ Echantillonnages, observateurs et estimation des stocks

Des opérations d'échantillonnage des captures au port lors des débarquements et de campagnes d'observation à bord des palangriers sont organisées depuis 2002 en Nouvelle-Calédonie. Cette action réalisée dans l'ensemble du Pacifique a été financée en Nouvelle Calédonie par le programme européen PROCfish jusqu'en 2007 puis par le programme SCIfish à partir de 2008, les opérations étaient réalisées par la CPS¹⁵. Elles sont aujourd'hui portées par la Nouvelle-Calédonie mais la CPS continue de collecter les données, utilisées pour les évaluations de stocks.

Les échantillonnages aux ports ont été organisés à Nouméa et à Koumac jusqu'à fin 2011. L'opération consistait à mesurer la longueur des poissons débarqués, afin de connaître la répartition des ressources par classes d'âge (longueur) et également d'établir des relations taille - poids par espèce. Au total, près de 2 220 campagnes ont été échantillonnées entre 2002 et 2011. Par manque de moyens, cette partie du programme s'est arrêté fin 2011 pour concentrer l'effort sur les observations en mer.

L'objectif des observations en mer est d'avoir un taux de couverture homogène et couvrant au moins 5% des campagnes réalisées dans l'année par chaque navire. Les observations ont débuté en 2002. L'essentiel du travail consiste à identifier l'ensemble des prises réalisées et à les mesurer lorsque celles-ci sont remontées à bord. L'observateur s'applique également à relever diverses caractéristiques de l'engin de pêche, telles que le nombre d'hameçons par panier, le nombre de paniers, la quantité et le type d'appât utilisé, etc. Il peut également prélever des estomacs pour le programme écosystème de la CPS et des parasites externes pour l'IRD. Ces relevés permettent à la CPS d'estimer la mortalité globale par pêche et, en complétant les données fournies par les fiches de pêche, de mener des évaluations de stocks et des études scientifiques sur la biologie des thonidés. En 2013, 23 campagnes ont été observées sur 13 des 17 navires actifs, représentant 287 jours de mer et 165 filages.

✓ ZONECO : une finalité locale

Ce programme est financé par les Provinces, la Nouvelle Calédonie et l'Etat. Il est géré et coordonné par l'ADECAL depuis 2002. Il permet de mobiliser des moyens de recherche nationaux ou internationaux sur des problématiques locales. Le programme intervient dans 5 domaines thématiques, couvrant aussi bien le domaine hauturier que lagonaire : gestion durable de la ressource thonière, gestion durable des ressources marines, renforcement de la compétitivité des filières pêche et aquaculture, valorisation des ressources biologiques marines, valorisation des ressources minérales et énergies marines.

Les actions qui ont été menées sur les thématiques hauturières sont les suivantes :

- Etat des lieux de l'utilisation de l'imagerie satellitaire
- Utilisation de palangres instrumentées
- Effets des variabilités climatiques sur les captures de thons en Nouvelle Calédonie (chercheur financé par Zonéco, basé à la CPS)
- Etat des connaissances scientifiques sur les îles éloignées
- Prévision de la circulation océanique dans la ZEE (chercheur basé à l'IRD)
- Atlas des pêches thonières en Nouvelle-Calédonie- Panorama général des connaissances
- Modélisation des relations thons-environnement par couplage des modèles, application au thon blanc (chercheurs basés à la CPS et à l'IRD).
- Identification de nouvelles ressources

¹⁵ CPS = Secrétariat de la Communauté du Pacifique

Ces études sont destinées à être utilisées par les gestionnaires des pêches pour comprendre et réguler la pêcherie et par les pêcheurs pour améliorer leurs techniques de pêche. Certaines avancées scientifiques (écologie thonière ou biologie) sont par ailleurs utiles aux travaux de la commission thonière.

V.3 Une interprofession active

La fédération des pêcheurs hauturiers regroupe l'ensemble des pêcheurs hauturiers et représente la profession vis-à-vis des pouvoirs publics.

L'observatoire économique de la filière hauturière a été créé en 2003, il rassemble les pêcheurs et les collectivités publiques pour analyser chaque année la situation technique et économique de la filière. Il est dirigé par un comité de pilotage composé d'un représentant de chaque collectivité et acteur concerné à savoir : les pêcheurs hauturiers, les trois provinces, le gouvernement de Nouvelle-Calédonie, l'ERPA et la direction des Affaires maritimes.

En 2012, à la demande du comité de pilotage de l'observatoire, l'association des industriels transformateurs de poisson hauturier a été créée et les ateliers de transformation ont été inclus dans l'analyse annuelle de l'observatoire, permettant ainsi d'avoir une vision détaillée de la situation économique sur l'ensemble de la filière, de la pêche à la commercialisation du poisson.

V.4 Des partenaires institutionnels nombreux

✓ L'Etat

A travers la direction des Affaires maritimes, il est en charge de la gestion des rôles d'équipages, du statut des marins et de la sécurité des navires. Il assure également la tutelle pédagogique de l'Ecole des Métiers de la Mer. Les forces armées sont par ailleurs compétentes en matière de police des pêches dans la ZEE.

✓ Les Provinces

Les Provinces sont compétentes en matière de développement économique. Elles attribuent les autorisations de pêche professionnelle.

✓ L'ERPA¹⁶

Compétent en matière de régulation des prix et des marchés, il intervient depuis 2003 à travers différentes aides permettant de soutenir les exportations, la transformation et l'activité de pêche.

✓ La Nouvelle Calédonie

Selon l'article 22 de la loi organique du 19 mars 1999, la Nouvelle-Calédonie est l'autorité compétente en charge de la réglementation et l'exercice des droits d'exploration, exploitation, gestion et conservation des ressources naturelles biologiques et non biologiques de la Zone Economique Exclusive, zone de pêche de nos opérateurs. Depuis octobre 2001, dans le cadre de la Politique des Pêches en Nouvelle-Calédonie, chaque navire exploitant dans un cadre professionnel la Zone Economique Exclusive doit détenir une licence obtenue auprès du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie. Le renouvellement de cette licence est conditionné à la fourniture régulière de statistiques sous forme de fiches de pêche. Ces fiches de pêche permettent de connaître les captures de chaque navire. Elles sont transmises à la CPS pour permettre de réaliser les estimations scientifiques des stocks de la commission thonière.

-

¹⁶ ERPA = Etablissement de Régulation des Prix Agricoles

Depuis 2005, les navires néo-calédoniens sont suivis grâce à un VMS¹⁷. Un système similaire est utilisé par d'autres pays voisins. Un VMS régional est également en place, il couvre les zones de haute mer dans le Pacifique Ouest et Central.

✓ La Commission Thonière du Pacifique Centre et Ouest

La gestion des stocks est réalisée à l'échelle du Pacifique. En 2005 l'ensemble des pays côtiers du Pacifique Ouest et les principaux pays pêcheurs ont créé la Commission Thonière du Pacifique Centre et Ouest. La France a adhéré à cette commission et déclaré la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie Française et Wallis et Futuna territoires participants avec voix consultatives. A ce titre, la Nouvelle Calédonie s'engage à fournir à la Commission les informations nécessaires à la gestion et à la conservation de ressources migratrices qu'elle partage avec les Etats et territoires de la région, et dont elle est responsable s'agissant de sa zone économique exclusive.

Conclusion

La pêche hauturière locale existe en Nouvelle Calédonie depuis les années 80 mais son développement s'est accéléré depuis les années 2000. Après une baisse de la productivité entre 2003 et 2008, la filière est parvenue au fil des années, à stabiliser sa flotte et optimiser son effort de pêche en l'ajustant à la ressource disponible et à la demande sur le marché.

Les pêches se composent principalement de thons blancs et de thons jaunes. Les rendements moyens sont bien au-dessus des moyennes des pays voisins du Pacifique. La technique de pêche à la palangre, considérée comme la plus sélective, et le nombre de licences de pêche limité aux palangriers locaux, sont deux points salués par la Commission thonière, car ils font de la pêche hauturière calédonienne une activité durable et très peu impactante sur les stocks de thonidés.

Les poissons pêchés sont majoritairement vendus aux ateliers de transformation, qui les vendent sur le marché local, soit directement soit via un ou deux intermédiaires, et qui en exportent environ 30% au Japon, en Europe ou aux conserveries samoanes.

Au total les palangriers locaux ont pêché 2 691 tonnes de thons et de prises secondaires en 2013, dont 783 tonnes ont été exportées. La filière (pêche et ateliers) a généré un chiffre d'affaire d'environ 1,4 Milliards de F.cfp et 230 emplois directs. Le marché restant étroit, les professionnels tentent encore aujourd'hui de trouver de nouveaux marchés à l'export et de diversifier l'offre au niveau local.

La pêche hauturière en Nouvelle-Calédonie est suivie de près par un réseau de partenaires scientifiques et institutionnels. Après des années de difficultés, grâce à l'implication de ce réseau et des professionnels, elle a su prendre les mesures nécessaires pour tenter de rentabiliser son activité. Malgré son équilibre encore fragile, elle peut être aujourd'hui considérée comme exemple de filière en voie de réussite.

-

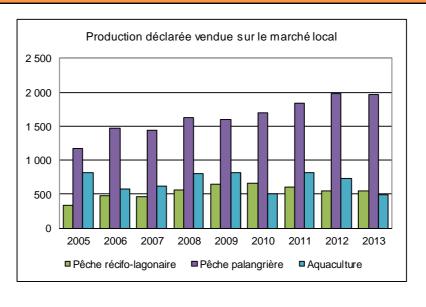
¹⁷ VMS = Vessel Monitoring System = suivi satellitaire des navires



ANNEXE 1

LA PRODUCTION DECLAREE VENDUE SUR LE MARCHE LOCAL

Productions déclarées vendues sur le marché local en tonnes	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Divers poissons récifo-lagonaires	41	51	72	72	61	87	51	53	80
Mulets	66	52	62	58	66	84	87	76	99
Becs de cane	26	49	31	49	55	59	56	53	51
Bossus	28	26	31	47	47	58	41	35	38
Loches	23	37	24	45	47	56	48	47	45
Maquereaux	42	91	68	88	106	45	56	79	39
Vivaneaux	10	28	34	47	35	31	27	26	16
Perroquets	23	37	21	22	23	31	29	20	23
Dawas	19	30	21	23	31	25	38	27	32
Tazards du lagon	3	13	42	25	57	20	26	8	9
Picots	25	12	4	11	10	11	19	16	16
Rougets	3	3	10	21	20	18	21	16	15
Poissons récifo-lagonaires	308	428	419	506	556	526	500	455	461
Crabes	9	22	25	47	54	77	62	64	53
Langoustes, cigales et popinées	6	13	14	9	25	35	24	21	19
Autres crustacés	1	0	0	0	1	0	0	0	0
Crustacés	15	35	39	56	81	112	87	84	73
Autres mollus ques	1	3	2	2	5	12	10	13	6
Céphalopodes	1	5	2	2	3	3	3	3	2
Bénitiers	5	5	6	3	9	2	1	1	1
Mollusques	7	12	10	7	17	17	14	16	9
TOTAL toutes pêches récifo-lagonaires	331	475	468	569	654	656	600	555	544
Thonidés et associés	1 166	1 463	1 443	1 624	1 594	1 700	1 841	1 987	1 962
TOTAL pêche palangrière	1 166	1 463	1 443	1 624	1 594	1 700	1 841	1 987	1 962
Crevettes pénéïdes	731	492	536	738	763	438	800	739	488
Huîtres gigas	84	87	80	67	60	64	22	nd*	nd*
TOTAL aquaculture	815	579	616	805	823	502	823	739	488
TOTAL PECHE ET AQUACULTURE	2 312	2 517	2 528	2 998	3 071	2 858	3 264	3 281	2 994



MOYENNE DES PRIX A LA CONSOMMATION RELEVES AU MARCHE MUNICIPAL DE NOUMEA

municipal de Nouméa en fcfp/kg	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Filets de vivaneaux	2 860	2 690	2 870	2 710	2 800	2 850	3 050	3 190	3 160
Filets de perroquets	1 800	1 890	2 030	2 060	2 060	2 090	2 140	2 250	2 360
Filets divers poissons récifo-lagonaire	1 650	1 740	1870	1 860	1 880	1 940	2 090	2 010	1 900
Filets de loches	1 460	1 550	1 710	1 710	1 740	1 800	1 800	1 860	1 930
Filets de becs de canes	1 310	1 370	1610	1 500	1 640	1 700	1 670	1 670	1 790
Filets de bossus	1 330	1 470	1640	1 480	1 560	1 570	1 570	1 680	1 750
Moyenne filets	1 740	1 790	1 960	1 890	1 950	1 990	2 050	2 110	2 150
Vivaneaux	1 570	1 670	1660	1 710	1 800	1 760	1 870	1 960	2 000
Picots	970	1 150	1330	1 440	1 511	1 580	1 590	1 570	1 620
Perroquets	860	870	930	930	900	930	1 000	1 070	1 200
Loches	800	800	840	860	890	920	940	1 010	1 110
Divers poissons récifo-lagonaires	710	750	800	790	830	860	890	900	990
Tazard du lagon (darne)	880	880	880	970	830	830	970	980	960
Bossus	690	770	830	760	780	810	840	880	920
Becs de canes	690	770	840	750	760	780	710	870	900
Dawas	570	610	670	680	700	750	750	810	880
Maquereaux	630	510	670	640	600	720	800	810	880
Mulets	480	520	590	570	560	580	580	620	650
Moyenne entiers	800	850	910	920	920	960	990	1 040	1 100
Poissons récifo-lagonaires	1 130	1 180	1 280	1 260	1 280	1 320	1 370	1 420	1 470
Crustacés	2 440	2 510	2570	2 910	2 370	2 510	2 830	2 700	2 910
Mollusques	1 370	1 320	1540	1 570	1 440	1 490	1 520	1 760	1 840
Autres produits récifo-lagonaires	1 910	1 920	2 060	2 240	1 910	2 000	2 180	2 230	2 380
Produits récifo-lagoanires	1 210	1 250	1 360	1 360	1 350	1 390	1 450	1 510	1 570
Filets de thon obèse	2 630	2 710	2940	2 840	2 860	2 820	2 820	2 830	2 810
Filets de mahi mahi	2 610	2 570	2 570	2 590	2 540	2 510	2 490	2 550	2 640
Filets de thon jaune	1 940	2 030	2330	2 190	2 280	2 270	2 270	2 280	2 280
Filets de saumon des dieux	1 840	1 870	1870	1 870	1 920	1 940	1 940	1 960	1 970
Filets d'espadon	1 810	1 860	1910	1 820	1 900	1 940	1 920	1 940	1 970
Filets de wahoo	1 440	1 490	1540	1 590	1 570	1 560	1 530	1 660	1 680
Filets de marlin	1 400	1 460	1570	1 530	1 560	1 500	1 470	1 560	1 630
Filets de thon blanc	1 200	1 250	1320	1 290	1 300	1 340	1 310	1 320	1 300
Filets de veau de mer	950	1 010	1210	1 240	1 350	1 220	1 200	1 280	1 480
Poissons hauturiers	1 760	1 810	1 920	1 880	1 920	1 900	1 880	1 930	1 970
Crevettes pénéïdes	1 470	1 410	1 730	1 660	1 610	1 570	1 670	1 700	1 710
Huîtres gigas	980	1 000	1 050	1 110	1 360	1 580	1 740	1 910	1 760
TOTAL aquaculture	1 230	1 210	1 390	1 390	1 490	1 580	1 710	1 810	1 740
TOTAL PECHE ET AQUACULTURE	1 380	1 420	1 530	1 520	1 530	1 560	1 600	1 650	1 700